

Saison
2025-2026

Bulletin d'adhésion « adultes »

Nés en 2010 et avant

Club Athlétique Cauchois

☐ Je souhaite recevoir
une attestation de
paiement.

NOM : Prénom :

Déjà licencié, le ou les n° de licence : /

Date de naissance : Sexe : ☐ M ☐ F

Adresse :
.....

E-mail : @ Téléphone :

Déclare adhérer au C.A. Cauchois pour la saison 2025-2026. Je choisis d'être licencié :

☐ FFA ☐ FSGT ☐ FFA & FSGT

J'ai lu et accepte le règlement intérieur, et m'engage à aider le club en cas de demande de celui-ci.

A.....le.....
Signature de l'adhérent (des parents pour les mineurs).

Droit à l'image :

Le soussigné autorise le club à utiliser son image pour tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation hospitalisation (athlète mineur)

- Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant.....autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.
- En ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale

Obligatoire

Tarifs par catégorie	FSGT Seule	FFA Seule	FFA & FSGT
Cadets à master	90 €	120 €	
Dirigeants, Encadrement	45 €	70 €	105 €

Tous les 15-25 ans peuvent bénéficier de 2 chèques de 15 €. Ils doivent adhérer à « Atout Normandie » (cotisation de 10 €).

Bénéficiaire de l'ARS 2025 ou de l'AEEH :

- **Aide département** (Pass'jeunes 76) de 30 € (il faut être né entre le 16/09/2010 et le 31/12/2019). **Remettre au club l'ARS**
- **Aide état** (Pass'Sport) de 70 € (il faut être âgé de 14 à 17 ans révolus). Adhésion avant le 31/12/25. L'email adressé aux familles éligibles contient un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une réduction de 70 € au moment de l'inscription.

Famille nombreuse non bénéficiaire de l'ARS :
Les 2 licences les plus élevées au tarif normal
puis les suivantes à 50 % du tarif.

chèques vacances acceptés
Possibilité de régler en plusieurs fois.

Licencié FFA : Une fois votre adhésion saisie par nos soins, vous recevrez un mail provenant de *athle.fr* vous invitant à créer un compte ou à vous connecter (dans le cas d'un renouvellement), à remplir le parcours prévention et valider les conditions d'assurance.

Votre licence ne sera effective que si ces démarches sont complètes.

Licencié FSGT :

Vous devez joindre le questionnaire de santé signé à ce bulletin.

Envoyez ce bulletin avec votre règlement et pour une adhésion FSGT avec l'attestation santé

FFA et double licence

Olivier Duval
67F Rue Réfigny - 7690 Yvetot
☎ 06.86.88.26.81
olivier.duval18@wanadoo.fr

FSGT

Alain MARIE
32 rue Rodin - 76190 Yvetot
☎ 06 78 33 43 68
alain.marie08@gmail.com